



COMMUNIQUE DE PRESSE

LE 27 MARS 2018

Sapeurs-pompiers volontaires : les salariés de GRDF sortent la grande échelle avec le SDIS 95 !

Pour faciliter l'exercice du volontariat des collaborateurs de GRDF chez les soldats du feu du Val-d'Oise, une convention de partenariat a été signée le 26 mars en présence de Michel Piazza, Directeur Territorial GRDF du Val d'Oise et de Luc Strehaiano, Président du Conseil d'administration du SDIS 95. Cette convention permet de préciser les modalités pratiques de la disponibilité du sapeur-pompier volontaire, pendant son temps de travail, pour effectuer des missions de secours ou participer à des formations.

Cet engagement citoyen de GRDF s'inscrit pleinement dans sa démarche de service à la population en permettant de libérer ses collaborateurs sur leur temps de travail afin de compléter les équipes du Service départemental d'incendie et de secours du Val d'Oise.

Depuis 2010, GRDF s'engage également pour la sécurité des personnes et des biens en reconnaissant et en valorisant ses salariés sapeurs-pompiers volontaires ; ces derniers bénéficient ainsi de 15 jours par an pour exercer leur activité de volontariat, dont sept consacrés à la formation. En Ile-de-France, après les départements de la Seine-et Marne, des Yvelines et de l'Essonne, ce dispositif entre en vigueur dans le Val d'Oise. A l'échelle nationale, ce sont 27 conventions départementales avec les SDIS qui ont été signées et qui permettent à 120 collaborateurs de s'investir dans cette démarche.

Un ADN commun

La sécurité des personnes et des biens est le socle commun de l'activité des deux acteurs. De plus, GRDF et le SDIS du 95 partagent les mêmes valeurs : esprit d'équipe, confiance mutuelle, entraide et responsabilité.

Le partenariat se révèle enrichissant tant pour GRDF que pour le corps des sapeurs-pompiers du 95. La présence de pompiers dans les équipes de GRDF permet d'améliorer l'efficacité de l'entreprise en matière de secourisme et de sécurité. Quant au SDIS 95, il bénéficie de l'expertise professionnelle gazière des sapeurs-pompiers volontaires salariés de GRDF.

A propos de GRDF

Principal distributeur de gaz naturel en France, GRDF achemine, chaque jour, le gaz naturel à plus de 11 millions de clients, quel que soit leur fournisseur, grâce au plus grand réseau de distribution d'Europe (198 886 kilomètres). Pour qu'ils disposent du gaz quand ils en ont besoin, pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, et bénéficier, au quotidien, d'une énergie pratique, économique, confortable et moderne. Conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient et développe ce réseau dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

A propos du SDIS 95

Chargé d'assurer la distribution des secours auprès de 1.2 millions d'habitants du Val-d'Oise, le Sdis 95 compte dans ses effectifs 1 600 sapeurs-pompiers volontaires, soit 57% de l'effectif total, aux côtés des 931 sapeurs-pompiers professionnels. Les sapeurs-pompiers volontaires réalisent leur mission durant leur temps de loisirs, en plus de leur activité professionnelle ou de leurs études. Ils reçoivent une formation au secourisme et aux techniques de sauvetage et d'extinction organisée entre autres durant les week-end et les vacances scolaires. Les démarches pour s'engager sont simples. Les candidatures pour devenir volontaire doivent être adressées directement auprès du centre de secours le plus proche du domicile.

Contacts :

GRDF : Baptiste Orinel - 06.75.22.89.26 – baptiste.orinel@grdf.fr

SDIS 95 : Sophie Beaucire – 06.80.41.22.98 – sophie.beaucire@sdis95.fr